

même un Scorpion, mais il ne m'a pas été donné de retrouver des Grenouilles.

«Un indigène, âgé, qui se trouvait près de moi, m'a affirmé qu'il avait déjà observé un fait semblable. Les autres noirs le voyaient pour la première fois.

«Je ne suis pas éloigné de croire que ces Batraciens, venus du marais voisin, ont choisi l'entre-nœud du bambou pour passer plus facilement le temps de la saison sèche. Est-ce un fait habituel pour cette espèce? Est-ce un fait accidentel ou rare qui se terminerait par la mort de ces animaux dans le cas où, n'ayant pas atteint leur taille définitive, il leur deviendrait impossible de s'échapper? Une nouvelle enquête sur les lieux pourra sans doute nous éclairer à ce sujet.»

MORMYRIDÉS NOUVEAUX DE LA COLLECTION DU MUSÉUM,

PAR M. LE D^r JACQUES PELLEGRIN.

Les Mormyridés constituent une des plus intéressantes familles de Poissons malacoptérygiens peuplant les eaux douces africaines. On compte, à l'heure actuelle, une centaine d'espèces dans ce groupe; c'est dans le bassin du Congo qu'il présente son maximum de différenciation, mais on trouve ses représentants depuis le Nil et le Sénégal jusqu'à Angola, au lac Ngami et au Zambèze.

Ayant entrepris la revision des Mormyridés de la collection du Muséum, j'ai été amené à considérer quelques spécimens comme les types de quatre espèces nouvelles, la première appartient au genre *Mormyrus*, les trois autres au genre *Gnathonemus*. Sauf pour un *Gnathonemus* dû à M. Pobéguin, tous ces exemplaires proviennent des riches matériaux rapportés par la mission de l'Ouest africain, dirigée par M. de Brazza et qui a fourni déjà tant de formes nouvelles et intéressantes aux collections du Muséum.

Mormyrus curvifrons nov. sp.

D. 60-64; A. 22-23; Sq. 24/83-85/20-22.

La hauteur du corps à peu près égale à la longueur de la tête est contenue 4 fois dans la longueur, sans la caudale. La tête est près de $\frac{1}{3}$ plus longue que haute. Le profil supérieur est très fortement courbé. Le museau est presque égal à la longueur de la région post-oculaire de la tête. La bouche est petite, terminale, entourée de lèvres épaisses et munie, à la mâchoire supérieure, de 6 à 7, à la mâchoire inférieure, de 9 dents échancrées. Le diamètre de l'œil est contenu 5 fois $\frac{1}{2}$ à 6 fois dans la longueur de la tête, 1 fois $\frac{1}{2}$ dans l'espace interorbitaire, fortement convexe. La nageoire dorsale comprend 60 à 64 rayons; elle commence légè-

rement en avant de la racine de la ventrale; sa base représente 3 fois ou près de 3 fois la base de l'anale. Cette nageoire comprend 22 ou 23 rayons. Elle débute à égale distance de l'origine de la caudale et de la fente branchiale ou un peu plus près de cette dernière. La pectorale est obtusément pointue, elle n'atteint pas tout à fait la racine de la ventrale et fait les $\frac{2}{3}$ de la longueur de la tête. La ventrale égale la $\frac{1}{2}$ environ de la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 2 fois $\frac{1}{2}$ aussi long que haut. La nageoire caudale forme 2 lobes obtusément pointus et en grande partie recouverts d'écaillés. On compte 30 écaillés entre la dorsale et l'anale, 14 autour du pédicule caudal.

La coloration est uniformément roussâtre sur le dos et les côtés, argentée sur le ventre.

Sanga.

N° 86-335-336. Coll. Mus. — Mokaka : Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 220 et 180 millimètres.

Cette espèce se rapproche surtout de *Mormyrus ovis* Boulenger connu d'après un spécimen d'Upoto (cours moyen du Congo). Elle en diffère principalement par les deux caractères suivants : 1° le museau plus allongé est presque égal à la longueur de la région post-oculaire de la tête, au lieu d'en faire seulement les $\frac{3}{4}$; 2° la dorsale plus allongée comprenant 60 à 64 rayons, au lieu de 53, commence un peu en avant de l'origine des ventrales et non au-dessus.

Mormyrus curvifrons vient donc s'intercaler entre *M. ovis* Blgr. dont elle présente l'aspect général et *M. caballus* Blgr. dont elle possède les nombres, mais dont le profil est moins fortement courbé, le museau plus long.

Gnathonemus Lambouri nov. sp.

D. 23-24; A. 26-28; Sq. 10/44-45/12-14.

La hauteur du corps est contenue 3 fois $\frac{1}{2}$ à 4 fois dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 4 fois à 4 fois $\frac{2}{3}$. La tête est un peu plus longue que haute, le profil supérieur assez légèrement courbé. La longueur du museau est un peu supérieure au diamètre de l'œil, qui est contenu 5 fois dans la longueur de la tête, 2 fois dans l'espace interorbitaire. La bouche est au niveau du bord inférieur de l'œil; elle est munie en haut de 3 à 5, en bas de 5 à 6 dents échancrées. Le menton porte un renflement globuleux, égal environ au diamètre de l'œil. La dorsale est composée de 23 à 24 rayons et commence au-dessus du 3^e rayon de l'anale. La longueur de sa base est comprise 1 fois $\frac{3}{4}$ à 2 fois dans la distance qui la sépare de la fente branchiale. L'anale est composée de 26 à 28 rayons, les antérieurs plus allongés ainsi d'ailleurs qu'à la dorsale. La pectorale est

un peu plus courte que la tête et atteint juste l'origine de la ventrale. Le pédicule caudal est 2 fois $1/2$ à 3 fois aussi long que haut. La caudale écaillée à la base forme 2 lobes longs et pointus. On compte $7/7$ écailles entre la dorsale et l'anale, 8 autour du pédicule caudal.

La coloration est brun-olivâtre avec une bande verticale noire entre les rayons antérieurs de la dorsale et de l'anale, et de petites lignes longitudinales foncées parallèles sur chaque série d'écailles des côtés.

Alima.

N° 86-319. Coll. Mus. — Diélé : Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale, 150 millimètres.

N° 86-324. Coll. Mus. — Lékéti : Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale : 130 millimètres.

Cette espèce est très voisine de *G. Moorei* Günther, du Gabon, de l'Ogôoué et du Bas-Congo à laquelle elle avait été primitivement rapportée⁽¹⁾. Elle s'en distingue néanmoins par son renflement plus volumineux au menton, son profil moins arrondi, sa pectorale moins longue. Elle forme transition entre *G. Moorei* Günther et *G. kutuensis* Boulenger du lac Léopold II, dont la dorsale est plus longue et commence en avant de l'anale.

Je dédie volontiers cette espèce à M. Lambour, du laboratoire d'Herpétologie du Muséum.

Gnathonemus Friteli nov. sp.

D. 19; A. 31; Sq. 10/65/14.

La hauteur du corps égale la longueur de la tête et est contenue 5 fois $1/2$ dans la longueur, sans la caudale. La tête est plus longue que haute. Le profil est régulièrement arrondi. Le museau fait 2 fois le diamètre de l'œil qui est contenu 7 fois environ dans la longueur de la tête, 3 fois dans l'espace interorbitaire. La bouche est au niveau du bord inférieur de l'œil. Les dents sont fortement échancrées; on en compte sur le spécimen type 4 dont 2 antérieures volumineuses à la mâchoire supérieure et 5, sur une rangée, à la mâchoire inférieure. Le menton porte un renflement globuleux marqué. Le dos est arrondi. La dorsale à 19 rayons commence au-dessus du 12° rayon de l'anale, sa base égale environ la longueur de la tête et est

⁽¹⁾ J. PELLEGRIN, Poissons nouveaux ou rares du Congo français. (*Bull. Mus.* 1900, n° 3, p. 177.) La mission de l'Ouest africain a recueilli à Adouma (Ogôoué) le *G. Moorei* Günther et à Diélé (Alima) le *G. kutuensis* Boulenger, ce qui a permis une comparaison entre ces divers spécimens.

contenue près de 3 fois dans la distance qui sépare son origine de la fente branchiale. L'anale comprend 31 rayons, les antérieurs plus allongés formant une sorte de lobe. La pectorale, arrondie, fait les $\frac{3}{4}$ de la tête et n'atteint pas la base de la ventrale. Celle-ci est contenue 1 fois $\frac{1}{2}$ dans la pectorale. Le pédicule caudal est 2 fois $\frac{1}{2}$ aussi long que haut. La caudale, écaillée à la base, forme 2 lobes arrondis. On compte $\frac{8}{9}$ écailles entre la dorsale et l'anale, 12 autour du pédicule caudal. La coloration est uniformément brunâtre.

Alima.

N° 86-320. Coll. Mus. — Diélé : Mission de l'Ouest africain (M. de Brazza).

Longueur totale, 135 millimètres.

Cette espèce, que je dédie à M. Fritel, du laboratoire d'Herpétologie du Muséum, est surtout voisine de *Gnathonemus Bentleyi* Boulenger du district des Stanley-Falls. Elle s'en distingue par sa dorsale plus courte et par conséquent commençant plus en arrière, par son anale aussi plus brève, par sa pectorale n'atteignant pas l'origine de la ventrale.

Elle présente aussi des affinités avec *Gnathonemus Livingstonei* Boulenger⁽¹⁾ de la rivière Rovuma, à corps plus court et plus élevé et par conséquent à écailles plus nombreuses en ligne transversale, à pectorale atteignant l'origine de la ventrale.

***Gnathonemus Bruyerei* nov. sp.**

D. 26; A. 33; Sq. 12/55/17.

La hauteur du corps est contenue 3 fois $\frac{1}{2}$ dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 5 fois. La tête est à peine plus longue que haute avec le profil supérieur courbé. Le museau est contenu un peu plus de 3 fois dans la longueur de la tête et fait 1 fois $\frac{1}{2}$ le diamètre de l'œil qui est compris 4 fois $\frac{1}{2}$ environ dans la longueur de la tête, 2 fois dans l'espace interorbitaire. La bouche, située au niveau du bord inférieur de l'œil, est munie de petites dents nettement échancrées, au nombre de 5, dont 3 antérieures à la mâchoire supérieure, de 5 à la mâchoire inférieure. Le menton porte un appendice globuleux médiocrement développé. La dorsale, qui commence légèrement en arrière de l'anale, comprend 26 rayons, les antérieurs plus élevés. Son origine est 2 fois plus éloignée de la fente branchiale que son dernier rayon ne l'est du début de la caudale. L'anale est composée de 33 rayons, les antérieurs plus développés. La pectorale pointue, aussi longue que la tête, est étendue jusque vers le milieu de la ventrale dont elle fait 2 fois la longueur. Le pédicule caudal est 2 fois $\frac{1}{2}$ aussi

⁽¹⁾ *Pr. Zool. Soc.*, 1898, p. 803.

long que haut. La caudale, écailleuse à la base, forme deux lobes pointus. On compte 10/11 écailles entre la dorsale et l'anale, 12 autour du pédicule caudal.

La coloration est argentée, plus foncée sur le dos, avec des traces d'une bande verticale noire entre l'origine de la dorsale et celle de l'anale.

Côte d'Ivoire.

N° 94-396. Coll. Mus. — Côte d'Ivoire : Pobéguin.

Longueur totale : 110 millimètres.

Cette espèce, que je dédie à M. Bruyère, attaché à la Ménagerie des Reptiles du Muséum, est voisine de *Gnathonemus senegalensis* Steindachner du Sénégal; elle s'en distingue toutefois par ses dents nettement échancrées, au lieu d'être coniques⁽¹⁾, et par ses écailles un peu plus grandes.

ÉTUDE SUR LES ARACHNIDES RECUEILLIS
AU COURS DE LA MISSION DU BOURG DE BOZAS EN AFRIQUE,
PAR M. E. SIMON.

1. Liste des espèces.

CLITOTREMA ZELTNERI, sp. nov. — Abyssinie : Mont Fické (ou Firké), alt. 1,450^m (de Zeltner).

PISENOTRICHUS BICALCARATUS, sp. nov. — Rivière Anton, affluent gauche de l'Omo (L. Didier).

LATRODECTUS TREDECIM-GUTTATUS EREBUS Audouin. — Abyssinie : Mont Fické (de Zeltner).

TETRAGNATHA NITENS Audouin. — Bassin du Nil, région des Madi et Niam-Niam, alt. 1,100^m (L. Didier).

LEUCAUGE UNGULATA Karsch. — Congo belge : Irébou au confluent du Congo-Oubanghi (L. Didier). — Rivière Dongou et ses affluents (L. Didier).

— UNULATA VINSON. — Abyssinie : Moullou, au sud de Harar (de Zeltner).

⁽¹⁾ Sur un spécimen de *G. senegalensis* Steind. de la Guinée française, envoyé par M. Pobéguin tout récemment et dont les dimensions sont égales à peu près à celles du type de *G. Bruyerei*, les dents sont nettement coniques. Il en est de même chez les adultes de l'espèce décrite par M. Steindachner.